

Qu'est devenu Serge le lama ?

Les animaux dans l'espace public

EMMANUELLE GOÏTY

Restée dans la mémoire collective des Bordelais, la virée nocturne dans le tramway en 2013 de jeunes gens éméchés accompagnés d'un lama dérobé à un cirque voisin et surnommé Serge, a beaucoup fait sourire... Mais elle questionne aussi la coexistence animal/homme dans les villes : quelle place l'animal a-t-il dans l'espace public ? Les études des écosystèmes en milieu urbain et des relations avec les humains (*urban wildlife studies*) sont récentes, parce qu'elles deviennent une nécessité sanitaire, écologique, sociale, éthique. La société civile, quant à elle, se mobilise depuis très longtemps pour la cause animale et, plus ou moins rapidement, la loi suit. La première loi française sur la protection animale se positionne spécifiquement contre la maltraitance animale commise en public, en 1850 (loi Grammont), élargie au domaine privé un siècle plus tard. La dernière loi est votée le 30 novembre 2021 et chaque parti politique de s'en féliciter, sans forcément l'avoir votée. Sujet longtemps écarté, la coexistence entre les animaux et les humains est mise à l'agenda à toutes les échelles. Bon gré mal gré, en vue de l'élection présidentielle, les partis politiques investissent de plus en plus cette thématique qui tantôt concerne la faune sauvage et la chasse, tantôt la faune domestique, parfois les deux. Le parti animaliste a fêté ses 5 ans en 2021.

Le sujet des animaux dans l'espace public n'est pourtant pas nouveau. Après plus d'un siècle et demi, on repose la question, parce que les espaces des humains débordent sur les écosystèmes

et parce qu'une nouvelle faune investit la ville. Les animaux domestiques ou sauvages ont largement participé à la création des villes, les uns pour établir l'activité humaine, les autres pour définir des limites du territoire habitable. De nombreux récits historiques relatent la présence de porcs, de poules, de vaches, de chiens, de chats qui se baladent ; les problèmes de salubrité et les disputes de voisinage sont alors courants. L'action publique s'empare du sujet. Les règles sont sanitaires, militaires et de circulation. À partir du XIX^e siècle, le rapport aux animaux évolue. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : la démographie urbaine galopante et l'hygiénisme qui la suit, le nouveau rapport au « sauvage » lié aux colonisations et l'apparition des foires, expositions universelles et zoos, l'évolution des modes de transport, mais aussi les distinctions sociales plus fortes. On hiérarchise davantage les espèces, celles qui ont droit de cité ou pas, on envoie les abattoirs hors de la ville, « les animaux travailleurs sont devenus inutiles¹ ». Pour des questions de sécurité et afin de se hisser au rang des capitales européennes « civilisées », Istanbul en 1910 capture 30 000 chiens errants qu'elle transfère sur une île du Bosphore et les laisse livrés à eux-mêmes. Les descendants espagnols aux manettes de Mexico assoient leur domination par de grands massacres de

1 | E. Gouabault, C. Burton-Jeangros, « L'ambivalence des relations humain-animal, une analyse socio-anthropologique du monde contemporain », *Les passeurs de frontières*, vol. 42, n° 1, printemps 2010, Les Presses de l'Université de Montréal.



chiens en pleine rue¹. L'animal est une question politique dans l'espace public. Il est comparable à un indigent. Sauf quand il a un pedigree et est tenu par des mains propres et gantées.

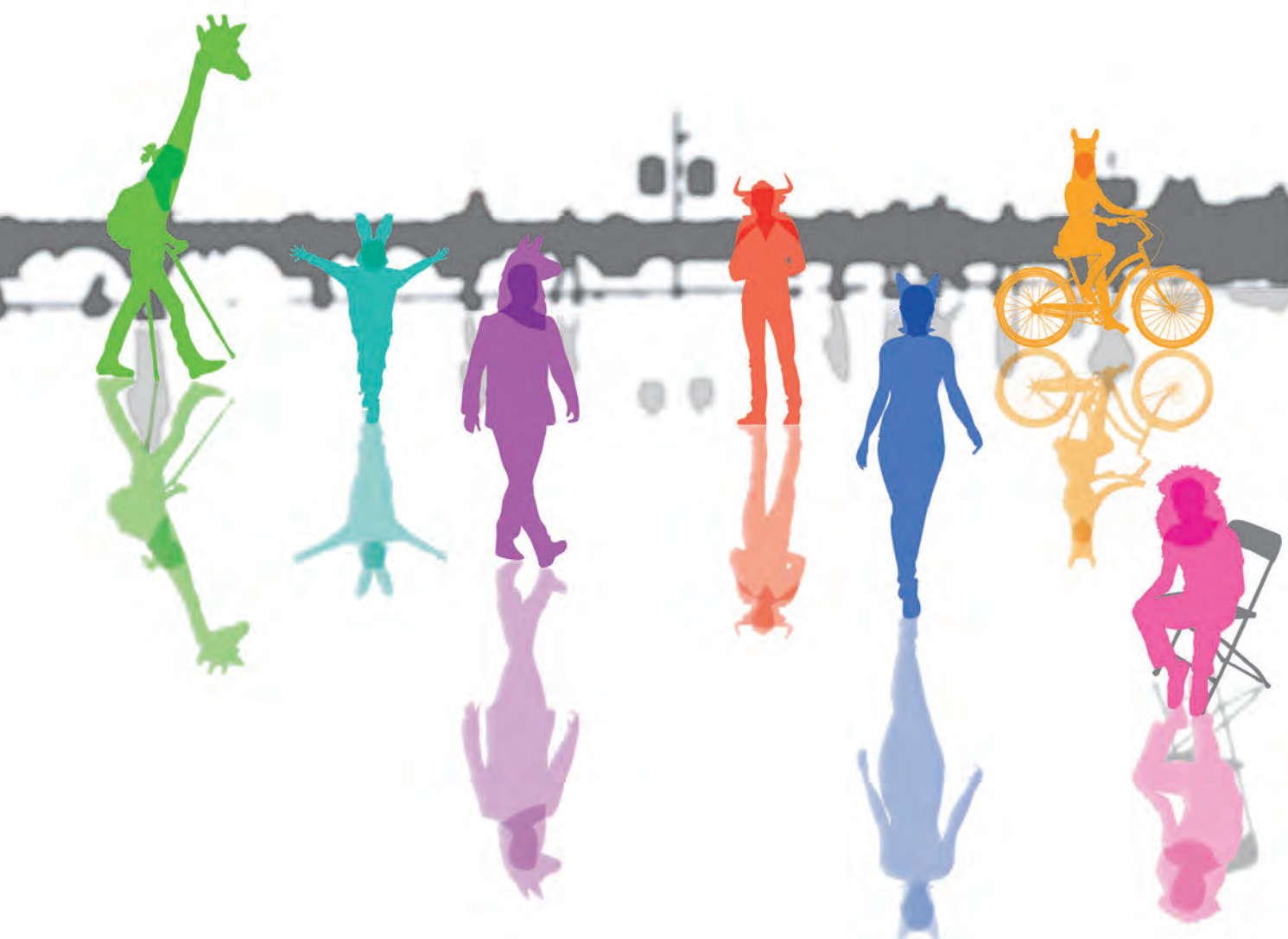
L'animal est plus présent que les citadins ne le pensent, y compris dans l'espace public. Mais le seul terme « animal » ne peut suffire dans cette relation inter-espèces. Aujourd'hui sont distingués les animaux de compagnie et

les NAC (nouveaux animaux de compagnie tels que rats, reptiles, araignées, etc.), les animaux de rente (élevage ou abattage), enfin les animaux sauvages. Ceux de compagnie sont pour Charles Stépanoff les « animaux enfants ». Ils dépendent entièrement de leurs propriétaires. Voire ils sont adulés, ce que Kathleen Szasz appelle le *Petishism* (1968). Les chats et les chiens sont tolérés dans l'espace public, sous certaines conditions. Ils ne doivent pas être seuls à

plus de 1 000 mètres du domicile de leur propriétaire pour les chats et à plus de 100 mètres pour les chiens. Tous les sauvages n'ont pas la même « classe ». Si la faune sauvage est extrêmement diverse en ville, les représentations sociales du « sauvage » sont quant à elles le plus souvent associées aux moyens et grands mammifères européens, incluant la grande faune iconisée par le *big five*² de safari. On ne croise pas de lions ou d'éléphants dans les rues européennes,

1 | J. Estebanez, « Pour une ville vivante ? Les animaux dans la fabrique de la ville, histoire d'une requalification partagée », *Histoire urbaine*, n° 44, 2015/3.

2 | L'éléphant, le buffle, le rhinocéros, le léopard, le lion.



mais des renards, des sangliers, des cerfs viennent nous rendre visite. La petite faune (oiseaux, rongeurs, etc.) et les insectes pourtant présents dans l'espace public ne sont pas considérés comme « sauvages », souvent invisibilisés, ou vus comme des nuisibles. Les mouettes de Saint-Malo, les écureuils de Montréal, les canards du Jardin public bordelais font partie du décor urbain.

Joëlle Zask dans son essai *Zoocities*¹, face au constat de l'émiettement des milieux naturels, relate que des animaux sauvages investissent la ville et les espaces publics partout dans le monde. Les raisons : il y a plus de nourriture en ville, plus d'eau, moins de prédateurs. À l'abri des bâtiments, il y fait tantôt moins froid, tantôt moins chaud. La ville se verdit, moins soumise aux pesticides. Leur visibilité a été d'autant plus forte du fait du repli humain durant le premier confinement, lié à la crise du SARS-COV2. Ces ressources se trouvent « détournées de leurs fonctions initiales et injectées dans un écosystème animal (...) qui est indifférent, voire hostile à la présence de l'homme ». Ce qui aboutit pour l'humain à une « perversion complète de l'idéal du sauvage », voire à un regard avilissant sur l'animal qu'il surprend à faire les poubelles. L'auteure rappelle que ces animaux ne participent pas au « contrat social ». Ils ne se soumettent pas aux panneaux de signalisation, mais ils peuvent s'adapter. À Moscou, certains chiens font des migrations pendulaires pour se nourrir en centre-ville et rentrer le soir en banlieue. Les animaux s'inventent « des parcours et des usages qui sont de leur fait et dont la rationalité est sinon accessible, du moins étrangère à celle dont l'organisation urbaine est l'incarnation ». Nathalie Blanc² montre que

la création de réserves de nature dans la ville est déjà une façon d'attribuer une place et des fonctions nouvelles. Malgré tout, ces populations se jouent de tout zonage, elles sont mobiles. Ce qui rend les politiques urbaines des plus compliquées. L'espace public devient le lieu de tous les possibles, face à une population imprévisible.

Les actions des villes sont aujourd'hui marquées par un désir de proximité avec la nature et les animaux, qui passe par une visibilité, et une volonté de protéger, tout en considérant cette proximité comme un risque. Le rapport reste ambivalent selon le type d'espèces, auquel s'adaptent des politiques de communication spécifiques, une pour les animaux que l'on connaît et que l'on apprécie, une autre moins accessible au grand public autour de la biodiversité. On fait plutôt la part belle aux animaux de compagnie dans l'espace public. Non sans ignorer

« Penser l'ensemble de la faune dans l'espace public, c'est revoir entièrement notre modèle de vie. »

qu'ils peuvent poser problème, ils sont souvent gage de lien social et de rencontre. Paris³ autorise la promenade sans laisse dans 15 parcs et développe une stratégie « animaux en ville », dont seul un axe sur quatre concerne la faune sauvage (lutter contre le trafic, préserver, gérer les populations d'espèces commensales⁴). Grenoble veut adapter ses espaces verts aux chats et chiens, met en place des pigeonniers contraceptifs, des écuroducs, veut créer une cellule animalière au sein de la police municipale et ouvrir un cimetière animalier. Élu en charge de la condition animale et du respect du vivant à Bordeaux, Francis Feytout travaille à différents axes pour

la cohabitation inter-espèces. Dans la perspective d'une vision innovante de la relation avec les animaux, il souhaiterait penser une trame spécifique pour la faune, jusqu'à aujourd'hui invisibilisée par la trame verte. Il est à l'origine d'un réseau d'entraide municipale sur cette thématique. Partout, les bergers urbains se développent comme au parc des Coteaux sur la rive droite bordelaise. Des chèvres sont embauchées pour tondre les pelouses. Le sauvage ne jouit pas généralement des mêmes tendresses. Les États-Unis voient fleurir une économie de l'éradication et de prévention des intrusions (abattages, dispositifs anticollisions pour les voitures, répulsifs sonores ou irritants...). L'appréhension de l'animal est partielle.

Penser l'ensemble de la faune dans l'espace public, c'est revoir entièrement notre modèle de vie, les représentations de notre pré carré humain, notre législation routière, ne pas imaginer que les animaux resteront dans la zone dédiée, intégrer plus de risque. C'est finalement gérer toutes ces populations, sous le regard des éthologues dans un modèle hybride façon Bruno Latour. Quant à Serge le lama, il a tiré sa révérence en juin 2021 après une vie bien remplie, nous explique John Bautour, directeur du cirque franco-italien. _

1 | J. Zask, *Zoocities, Des animaux sauvages dans la ville*, édition Premier parallèle, 2020.

2 | N. Blanc, « La place de l'animal dans les politiques urbaines », *Communications*, n° 74, Bienfaisante nature, 2003.

3 | M. Bénisty, « Le respect des animaux, domestiques comme sauvages, gagne du terrain en ville », *La gazette des communes*, 17 février 2021.

4 | Commensal : se dit d'un animal ou végétal vivant associé à un autre d'une espèce différente et profitant de ses aliments sans lui porter préjudice.